

BOGART

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
15 octobre 2026

BOGART ANNONCE LA CESSIION DE SA FILIALE EN ISRAEL

BOGART annonce la cession de 100% des titres de sa filiale israélienne, *April Cosmetics and Perfumes Store Chain Ltd* (ci-après « April Ltd »), à la société April Holding D.K Ltd, détenue par David Konckier. Cette opération participera au renforcement de la structure financière du Groupe.

Cadre juridique de l'opération

Jacques Bogart International B.V., filiale à 100% de BOGART SA, a cédé 100 % des titres qu'elle détient dans la société *April Cosmetics and Perfumes Store Chain Ltd* en Israël (ci-après « April Ltd ») au profit de la société April Holding D.K Ltd détenue par David Konckier (Président-Directeur Général et principal actionnaire de BOGART SA).

Conformément à sa charte interne, BOGART SA lui a appliqué la procédure des conventions réglementées.

Le prix de cession s'élève à 20.147.000 NIS, soit environ 5,8 M€. Il a été déterminé à partir d'une valeur d'April Ltd de 35 000 000 NIS (environ 10,0 M€), issue de travaux de valorisation réalisés par les cabinets PwC et BDO. Cette valeur a été diminuée de l'endettement financier net de la société au 1^{er} septembre 2026¹.

La présente opération a été approuvée par le Conseil d'administration de BOGART SA, réuni le 12 octobre 2026².

April Ltd opère en Israël au travers de 47 magasins³ et a réalisé un chiffre d'affaires de 36,7 M€ (environ 13.9% du chiffre d'affaires consolidé de BOGART SA) et un EBITDA⁴ de 0,7 M€ en 2025.

L'opération s'inscrit dans une réflexion sur l'organisation des filiales étrangères du Groupe et la gestion des participations. Elle vise également à permettre une remontée de trésorerie au niveau de BOGART SA et à favoriser une allocation appropriée des ressources financières au sein du Groupe.

Plus d'informations disponibles sur le site internet de BOGART SA, section informations réglementées / Conventions réglementées ([cliquez ici](#)).

¹ 14.853.000 NIS (soit 4,3 M€ environ).

² Conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, M. David Konckier a informé le Conseil d'administration de son intérêt et n'a pas pris part au vote.

³ Au 30 juin 2026

⁴ EBITDA = Résultat opérationnel + CVAE + dotations aux amortissements et provisions + destruction de stocks + autres produits et charges opérationnels non récurrents

BOGART

WWW.GROUPE-BOGART.COM

ACTUS FINANCE & COMMUNICATION

RELATIONS INVESTISSEURS

ANNE-PAULINE PETUREAUX

APETUREAUX@ACTUS.FR / 01 53 67 36 72

ACTUS FINANCE & COMMUNICATION

RELATIONS PRESSE

MANON CLAIRET

MCLAIRET@ACTUS.FR / TÉL. : 01 53 67 36 73